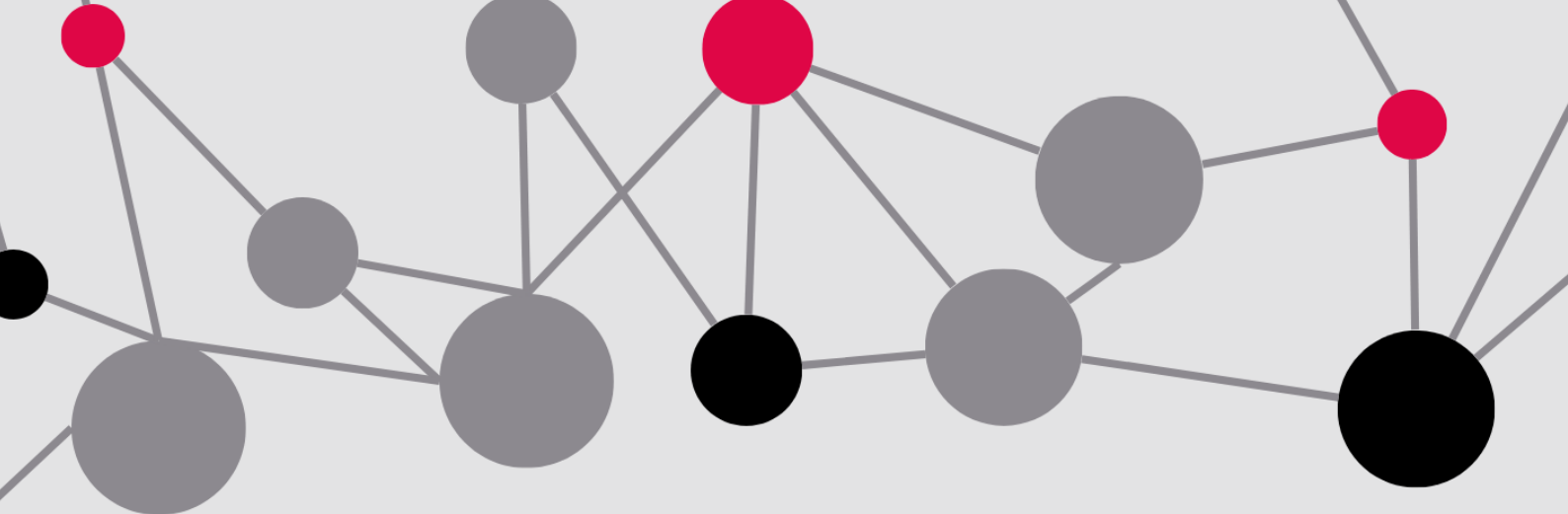




CATALOGUE DES FORMATIONS 2026

T E R R A P S Y
P S Y C H O L O G U E S S A N S F R O N T I E R E S



16 avenue de Frileuse - 76610 Le Havre
26 rue Camille Saint-Saëns - 76000 Rouen
<http://www.terrapSY.org>

Terra Psy-Psychologues sans Frontières

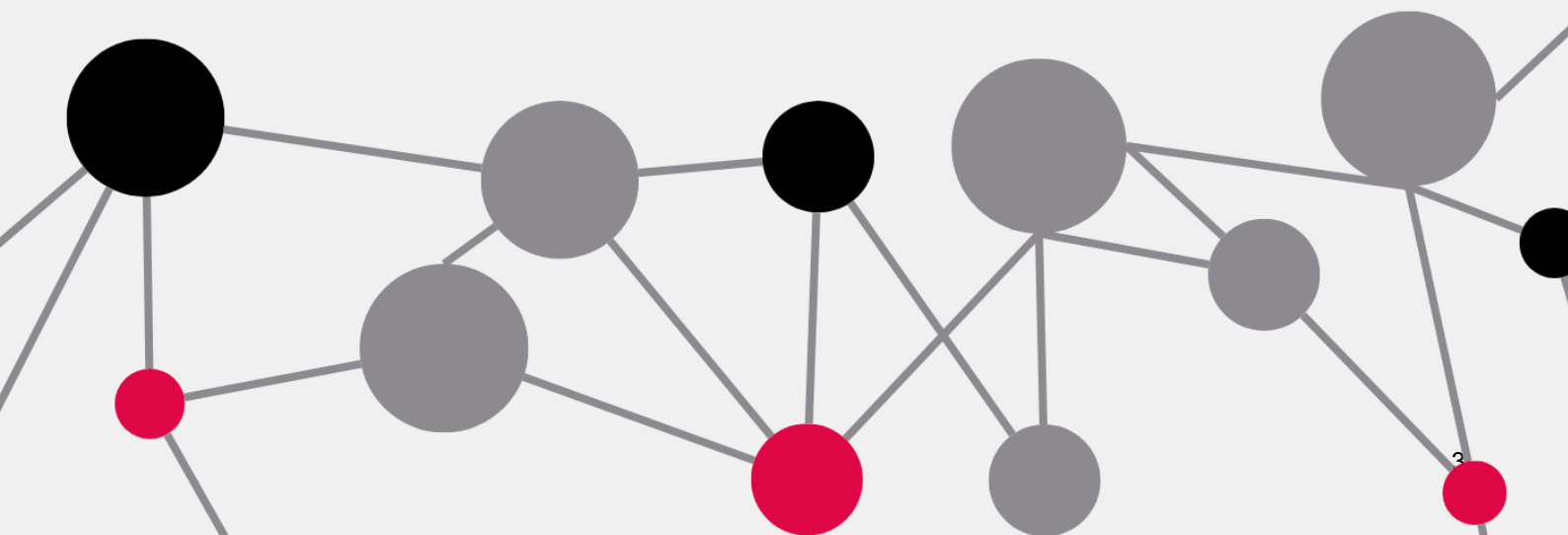
Terra Psy est une association, loi 1901, créée en 2004, par des spécialistes de la santé mentale. Elle est née de l'identification des besoins de soutien psychologique des populations vulnérables, en situation de précarité, exilées, victimes de violences traumatiques ou basées sur le genre.

Depuis octobre 2015, Terra Psy accueille patients et professionnels dans son centre de consultation au Havre. L'association a également ouvert un second centre à Rouen en 2021, et, depuis 2022, l'association intervient à l'échelle de toute la Normandie, grâce à l'ouverture d'un Centre Ressource « Santé, Précarité, Exil ». Les psychologues qui y exercent, proposent de former et d'accompagner les professionnels à mieux prendre en compte les problématiques des populations vulnérables. Par ailleurs, les psychologues accompagnent les patients ayant notamment besoin d'une expertise interculturelle ou linguistique.

L'équipe est pluridisciplinaire et multilingue, spécialisée dans la prise en charge des populations vulnérables, sur la clinique interculturelle et le psychotraumatisme : elle accueille en consultation des patients ayant besoin d'un accompagnement spécifique, compte tenu de leurs vulnérabilités socio-économiques, des parcours migratoires, des spécificités culturelles, linguistiques et anthropologiques. Terra Psy a pour vocation d'aller vers le patient afin d'améliorer sa prise en charge psychologique. Enfin, elle propose d'expertiser, d'accompagner et de former dans l'évaluation et la mise en place de procédures de soutien en santé mentale pour l'intervention de terrain.

Les actions de formation s'adressent aux professionnels et bénévoles de la santé, de l'action sociale, médico-sociale, éducative, de la justice, de l'entreprise, etc. Le contenu des formations s'appuie sur les questionnements et expériences rencontrés sur le terrain. Elles ont pour buts de renforcer la compréhension des vécus des personnes vulnérables, en précarité ou ayant vécu l'exil, mais aussi d'acquérir de nouveaux savoir-faire et savoir-être.

Haddia Diarra
Directrice et Psychologue Clinicienne



Sommaire

L'offre de formation de Terra Psy-Psychologues sans Frontières	5
• Le programme annuel de formation	5
• Les formations sur site	5
• Les intervenants de Terra Psy-Psychologues sans Frontières	5
• La démarche de Terra Psy dans la construction et l'animation des formations	6
• Informations importantes pour vos démarches d'inscription en formation	7
L'offre de formation 2026	9
Le travail médico-social en contexte interculturel	
• Le travail social dans un contexte interculturel	11
• « L'aller-vers »	12
• Interprétariat, médiation et communication interculturelle	13
• Accompagnement des jeunes publics en souffrance psychosociale	14
• La prise en charge des familles en situation d'exil	15
La santé dans une approche interculturelle	
• La prise en compte des différences culturelles dans les soins	16
• Approches transculturelles des troubles psychiques	17
• Psychotraumatisme et clinique de l'exil	18
• La santé mentale des MNA : une approche transculturelle	19
Compétences psychosociales et l'estime de soi	
• Les compétences psychosociales à l'épreuve de l'interculturalité	20
• L'impact de l'estime de soi sur la santé globale	21
Laïcité et religiosité	
• La laïcité à l'épreuve du travail social	22
• Les processus de religiosité extrême : du repérage à la prise en charge	23
Mobilité internationale	
• Préparer sa mobilité internationale	24
Retours d'expérience de formation	25
Informations pratiques	27
• Les modalités d'accueil en formation	28
• Les conditions d'accès dans les locaux de Terra Psy, Rouen	29
• Le règlement intérieur du pôle de formation de Terra Psy	30
• Les conditions générales de vente	33
Bulletin d'inscription	35

L'offre de formation de Terra Psy-Psychologues sans Frontières

Les formations proposées par Terra Psy sont à la croisée des champs de la santé mentale, des thèmes relatifs à la migration et de l'interculturalité. L'association a la volonté de répondre aux besoins des acteurs (professionnels et bénévoles) qui accueillent et accompagnent des publics en souffrance psychique quelle que soit la raison.

Le programme annuel de formation présenté dans ce catalogue

Réactualisé chaque année, le catalogue de formation propose aux acteurs du territoire, des sessions de formation, réparties autour de plusieurs volets :

- « **Le travail médico-social en contexte interculturel** » : au travers des différentes formations, il s'agira de fournir aux professionnels et bénévoles, des repères pratiques pour une meilleure prise en charge des populations vulnérables
- « **La santé dans une approche interculturelle** » : les thématiques développées ici, apportent des éléments de compréhension sur les représentations de la santé et de la maladie, mais aussi sur l'impact psychique de la migration
- « **Les compétences psychosociales et l'estime de soi** » : ce thème fait l'objet de nombreuses recommandations d'actions par l'OMS ou Santé Publique France, c'est pourquoi, il s'agira de comprendre comment travailler dans ce champ avec des publics de culture différente
- « **Laïcité et religiosité** » : ces deux formations visent à permettre à chacun de bien comprendre ce que revêtent ces principes et concepts, afin d'adapter au mieux sa posture professionnelle
- « **La mobilité internationale** » : cette formation permettra aux candidats à l'expatriation de se préparer pour la mission dans laquelle ils comptent s'engager.

Les formations sur site

La formation sur site permet de former une équipe de professionnels ou de bénévoles, issue d'un même organisme ou association, et confrontée à la même problématique. Les contenus des formations sont rédigés et adaptés à la demande du commanditaire.

Les formations peuvent être réalisées dans les locaux du commanditaire, ou dans des locaux de Terra Psy, si nécessaire.

Pour toute demande de formation sur site, veuillez contacter **Gwenaëlle Boscher (Chargée de mission)** via :

- l'adresse mail : **formation@terrapsy.org**
- par téléphone : **09 82 25 62 45**

Les intervenants de Terra Psy-Psychologues sans Frontières

Les intervenants de nos formations sont :

- **Les professionnels de l'association** : psychologues cliniciens, spécialisés dans la prise en charge des populations vulnérables, sur les questions interculturelles et le traumatisme psychique ; psychologue de la santé. Chaque intervenant est également spécialisé sur une aire géographique (Afrique, Moyen-Orient, et Europe de l'Est).
- **Des intervenants experts, partenaires de l'association** (anthropologue, politologue, etc.)

La démarche de Terra Psy dans la construction et l'animation des formations

La démarche de formation, pour les formations du catalogue (inter-entreprise), se déroule de la façon suivante :

- Demande d'inscription par le stagiaire ou son service de formation continu, pour une formation, auprès de Terra Psy- Psychologues sans Frontières via l'adresse mail suivante : **formation@terrapsy.org** ou via le numéro de téléphone suivant : **09 82 25 62 45**
- A réception de la demande, envoi d'un devis, accompagné des CGV, du programme de la formation et du Règlement Intérieur du pôle de formation de Terra Psy et d'une convention ou d'un contrat de formation directement au stagiaire ou à son service de formation contenue
- A réception du devis signé, de la convention ou du contrat de formation signé, envoi d'une confirmation d'inscription au stagiaire. **Attention, l'inscription sera conditionnée à la signature de la convention par le responsable, le chef de service ou le service RH de la structure du demandeur ou à la signature du contrat de formation, accompagné d'un acompte de 30% pour les particuliers qui achètent eux-mêmes la prestation**
- A J -1 mois : envoi au stagiaire d'une convocation (sur laquelle sont précisés les dates, lieu(x), horaires et objectifs de formation) accompagnée d'une fiche de recueil des attentes, du test de positionnement, du livret d'accueil et de la fiche d'information relative à la salle de formation
- Mise en place de la formation, avec établissement collectif du cadre de la formation au démarrage de celle-ci, puis recueil du ressenti de chacun tout au long de l'intervention afin d'adapter au mieux les contenus aux besoins des uns et des autres
- Au terme de la formation : évaluation de la satisfaction (par les stagiaires et le(s) formateur(s)) et passation du test d'évaluation des acquis de la connaissance
- A J +1 mois :
 - * Envoi des certificats de réalisation, à chaque stagiaire, accompagnées des supports de formation
 - * Envoi des factures de formation au stagiaire ou au service de formation continue de sa structure
- A j + 6 mois, envoi d'un questionnaire d'évaluation d'impact de la formation auprès du commanditaire/financeur
- A J +1 an, envoi d'un questionnaire d'impact de la formation à chaque stagiaire

ATTENTION : Pour une formation en inter-entreprise, le délai d'accès est fixé préalablement **par la publication du calendrier de formation** dont la planification est établie d'une année sur l'autre. De nouvelles planifications peuvent venir s'ajouter en cours d'année.

La démarche de construction d'une formation à la demande (formation en intra-entreprise) auprès de Terra Psy repose sur plusieurs étapes :

- L'exploration des attentes et des besoins des professionnels et/ou bénévoles à former
- La rédaction d'une offre technique et financière en réponse à l'évaluation de la demande, transmise au commanditaire, accompagnée des documents à transmettre aux stagiaires avant inscription définitive à la formation (le programme de la formation et le Règlement Intérieur du pôle de formation de Terra Psy)
- La construction de la formation après accord de l'offre technique et financière par le commanditaire, comprenant :
 - * La construction pédagogique (recherche d'intervenant si nécessaire, construction des contenus, etc.)
 - * La construction administrative (création des fiches de recueil des attentes, des convocations, fiches d'émargement, etc.) à réception de la liste des stagiaires par Terra Psy
- La mise en place de la formation sur site
- L'évaluation de la formation (par les stagiaires et le(s) formateur(s)) et des acquis de connaissances)
- La rédaction et l'envoi des certificats de réalisation à chaque stagiaire
- La finalisation du dossier de formation (envoi du bilan de formation au commanditaire, accompagné de la facture de formation)
- A j + 6 mois, envoi d'un questionnaire d'évaluation d'impact de la formation auprès du commanditaire/financeur
- A J +1 an, l'envoi d'un questionnaire d'impact de la formation à chaque stagiaire

ATTENTION : Pour une formation en intra-entreprise, nos offres techniques et financières précisent un délai d'accès pour chaque projet. Les délais d'accès moyens sont généralement compris entre 3 et 6 mois à compter de la date de signature de la proposition financière.

Informations importantes pour vos démarches d'inscription en formation

Les responsables de l'association Terra Psy-Psychologues sans Frontières

Haddia DIARRA, Directrice et Psychologue clinicienne
Samantha SAM, Responsable Administrative et Financière
Alice LECOQUIERRE, Coordinatrice de projets

Référente du Pôle de formation

Gwenaëlle BOSCHER, Chargée de mission
09 82 25 62 45 ; 07 45 06 32 41
formation@terrapsy.org

Secrétariat

Pour tout contact avec le secrétariat, veuillez envoyer votre demande via :

- l'adresse mail suivante : secretariat@terrapsy.org
- ou par téléphone : 09 82 25 62 45

Adresses et modalités de contact

Siège social de Terra Psy : 16 Avenue de Frileuse - 76610 Le Havre
09 82 25 62 45 ; secretariat@terrapsy.org

Antenne de Rouen : 26 rue Camille Saint-Saëns - 76000 Rouen
09 82 25 62 45 ; formation@terrapsy.org

Codes administratifs

N° de Déclaration d'Activité : 28 76 064 7976 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)
N° SIRET : 789 210 069 000 58
Code APE : 8899 B

Certification Qualiopi

Depuis le 2 mars 2023, Terra Psy-Psychologues sans Frontières bénéficie de la certification Qualiopi pour ses **actions de formation**.

L'agrément Qualiopi garantit la qualité des prestations en formation, selon 7 critères :

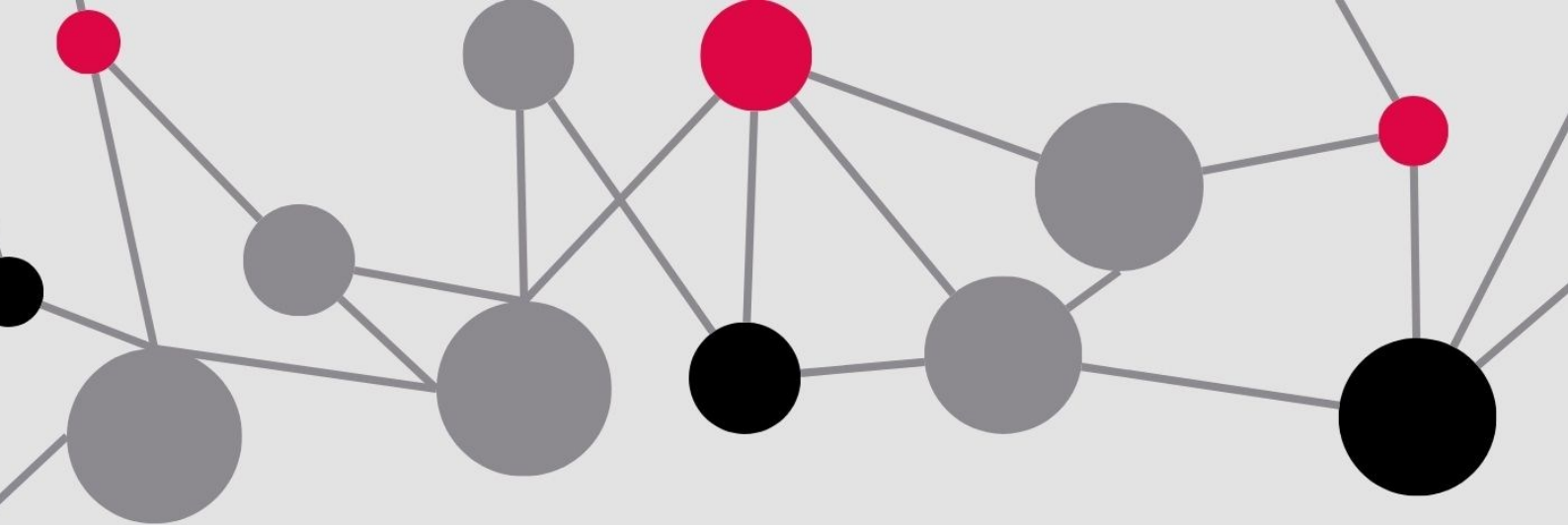
- Les conditions d'information du public
- L'adaptation des prestations en fonction des besoins des publics
- L'adaptation des prestations, des modalités d'accueil et d'accompagnement des actions de formation
- L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement avec les prestations proposées
- La qualification et les compétences des intervenants de l'association
- La veille pédagogique, thématique et juridique
- Le traitement des réclamations et des appréciations formulées par toutes les parties

Qualiopi
processus certifié



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION



L'OFFRE DE FORMATION 2026

TERRA PSY
PSYCHOLOGUES SANS FRONTIERES



Le travail social dans un contexte interculturel

Cette formation vise une montée en compétence au niveau des savoir-être et des savoir-faire des professionnels et bénévoles, acteurs du travail social. En effet, mieux appréhender la culture des populations en situation d'exil ou de migration, facilite les échanges entre professionnels/bénévoles et public accompagné. Tout au long de ces deux jours, les uns et les autres auront l'opportunité de réfléchir à leurs pratiques tout en bénéficiant d'éclairages théoriques.

Durée de la formation : 12 heures

Dates : 9 et 10 avril 2026

Horaires : 9h30 - 16h30

Formation en présentiel

Lieu : Terra Psy, 154 place Henri IV, Rouen

Public visé : Tout professionnel et bénévole du secteur sanitaire et social, éducatif et pédagogique, ayant des missions d'accueil, d'accompagnement ou travaillant en lien avec des publics dans un contexte interculturel

Prérequis : Aucun

Coût par personne : 460 euros*

*Ce tarif n'intègre pas les éventuels frais annexes (notamment les frais de restauration, de transport, d'hébergement, d'équipements obligatoires nécessaires à la formation...)

*Etudiants et demandeurs d'emploi : nous contacter

*TVA non applicable selon l'article 293 B du Code Général des Impôts

Objectif général de la formation

Identifier les difficultés rencontrées dans la prise en charge de publics en situation d'exil ou de migration, afin d'améliorer son accompagnement

Objectifs d'apprentissage

- Identifier les difficultés liées à l'adaptation au pays d'accueil
- Décrire la méthode des incidents critiques pour gérer les chocs culturels
- Présenter la conduite à tenir dans la relation d'aide en situation interculturelle

Contenu

Séquence 1 : La souffrance dans un contexte migratoire

- L'acculturation et ses concepts
- Le stress d'acculturation et les stratégies identitaires

Séquence 2 : La parentalité à l'épreuve de l'exil

- Changements de repères en matière d'éducation des enfants
- Exil et déracinement
- Transmission et systémie familiale en contexte migratoire

Séquence 3 : Comprendre l'impact de la culture sur la communication et les comportements

- Les invariants culturels et les grands critères d'organisation sociale
- Le langage silencieux selon Edward T Hall
- Comparaison des valeurs selon Hofstede

Séquence 4 : Choc culturel

- Théorie des chocs culturels : menace identitaire chez les professionnels en situation interculturelle
- Trois étapes dans l'approche interculturelle

Séquence 5 : Optimisation de la posture professionnelle

- Comportements et réactions : des significations différentes selon les contextes culturels
- Les freins et les leviers dans la relation à l'autre
- La méthode des incidents critiques

Intervenante : Anthropologue médicale et thérapeute, experte en clinique transculturelle (Terra Psy-Psychologues sans Frontières)

Pour toute demande de renseignements et/ou d'inscription, veuillez contacter le pôle formation via l'adresse mail suivante : formation@terrapsy.org ou par téléphone : 09 82 25 62 45

« L'aller-vers »

Afin de prévenir et de lutter contre l'isolement, le repli sur soi, le renoncement aux droits et aux soins des personnes les plus en difficulté, les professionnels et les institutions sont encouragés à développer des démarches « d'aller-vers ». Ainsi, il s'agit d'intervenir en amont, avant que les difficultés ne soient installées, dans un objectif de repérage et de prévention, ou en prévention tertiaire et d'urgence pour travailler des situations installées et complexes. Dans ce cadre, « l'aller-vers » rompt avec l'idée que l'intervention sociale, psychologique, etc. se ferait systématiquement à la suite d'une demande exprimée, et/ou dans un cadre formel. Elle permet d'intégrer dans les pratiques professionnelles, les situations de non-demande de certains publics et engage les acteurs à se situer dans une pratique proactive, pour entrer en relation.

Durée de la formation : 7 heures

Date : 5 octobre 2026

Horaires : 9h00 - 17h00

Formation en présentiel

Lieu : Terra Psy, 154 place Henri IV, Rouen

Public visé : Tout professionnel des secteurs sanitaires et sociaux, souhaitant déployer une démarche « d'aller-vers »

Prérequis : Aucun

Coût par personne : 230 euros*

*Ce tarif n'intègre pas les éventuels frais annexes (notamment les frais de restauration, de transport, d'hébergement, d'équipements obligatoires nécessaires à la formation...)

*Etudiants et demandeurs d'emploi : nous contacter

*TVA non applicable selon l'article 293 B du Code Général des Impôts

Objectif général de la formation

Développer des savoirs, savoir-être et savoir-faire relationnels pour initier une démarche « d'aller-vers » adaptée aux publics

Objectifs d'apprentissage

- Appréhender la démarche d'« aller-vers » et ses implications en contexte professionnel
- Décrire les principes de la démarche « d'aller-vers »

Contenu

Séquence 1 : « L'aller-vers », principes et méthodes

- Qu'est-ce que « l'aller-vers » ?
- Histoire de « l'aller-vers »
- Quels sont les professionnels qui peuvent pratiquer « l'aller-vers » ?
- Quels sont les publics vers lesquels développer une démarche « d'aller-vers » ?

Séquence 2 : Comment mettre en œuvre une démarche « d'aller-vers » ?

- Mettre en œuvre une démarche « d'aller-vers » dans une structure :
 - * au niveau institutionnel
 - * au niveau organisationnel
 - * au niveau personnel
- Les limites de « l'aller-vers » et comment les dépasser
- Exemples de démarches « d'aller-vers »

Intervenantes : Psychologue clinicienne et psychologue de la santé (Terra Psy-Psychologues sans Frontières)

Pour toute demande de renseignements et/ou d'inscription, veuillez contacter le pôle formation via l'adresse mail suivante : formation@terrapsy.org ou par téléphone : 09 82 25 62 45

Interprétariat, médiation et communication interculturelle

Les pratiques d'interprétariat et de médiation sont un exercice qui nécessite à la fois une bonne maîtrise de la communication, mais aussi les compétences pour proposer ou négocier des solutions acceptables par les parties vis-à-vis des barrières linguistiques et/ou culturelles. Cette formation, s'appuyant sur l'approche interculturelle, vise la professionnalisation des interprètes et médiateurs. Ainsi, durant deux jours, les modalités d'intervention seront travaillées afin de permettre à chacun d'être plus à l'aise dans sa pratique.

Durée de la formation : 12 heures

Dates : 16 et 17 mars 2026

Horaires : 9h30 - 16h30

Formation en présentiel

Lieu : Terra Psy, 154 place Henri IV, Rouen

Public visé : Tout professionnel et bénévole ayant des missions de médiation, d'interprétariat et d'accompagnement de publics migrants/allophones, dans le domaine de la santé

Prérequis : Aucun

Coût par personne : 460 euros*

*Ce tarif n'intègre pas les éventuels frais annexes (notamment les frais de restauration, de transport, d'hébergement, d'équipements obligatoires nécessaires à la formation...)

*Etudiants et demandeurs d'emploi : nous contacter

*TVA non applicable selon l'article 293 B du Code Général des Impôts

Objectif général de la formation

Améliorer sa pratique de médiation et d'interprétariat dans le domaine médico-social

Objectifs d'apprentissage

- Identifier les éléments de la juste posture professionnelle d'un médiateur/interprète
- Citer les différents principes de l'approche interculturelle

Contenu

Séquence 1 : La mission d'un médiateur/interprète dans le champ médico-social

- Mission d'un interprète
- Mission d'un médiateur
- L'éthique des missions

Séquence 2 : La posture professionnelle

- La juste distance
- La posture d'écoute
- L'annonce d'un diagnostic
- La question du transfert/contre-transfert

Séquence 3 : L'approche interculturelle

- La confrontation des systèmes de valeurs et des représentations
- Principes de l'approche interculturelle : se décentrer, négocier et faire médiation
- La communication interculturelle

Séquence 4 : la médiation interculturelle

- Le face-à-face avec le public
- Le face-à-face avec les professionnels du soin et/ou du social
- La posture du tiers dans la relation soignant/soigné ; accompagnant/accompagné

Intervenant : Psychologue clinicien spécialisé en interculturalité (Terra Psy-Psychologues sans Frontières)

Pour toute demande de renseignements et/ou d'inscription, veuillez contacter le pôle formation via l'adresse mail suivante : formation@terrapsy.org ou par téléphone : 09 82 25 62 45

Accompagnement des jeunes publics en souffrance psychosociale

Cette formation vise une montée en compétence des professionnels en leur apportant des outils théoriques et pratiques qui amélioreront leur travail de terrain. Il s'agit d'apporter des techniques et des conseils sur les attitudes à adopter pour analyser chaque situation afin d'accompagner et d'orienter au mieux le public jeune. Il s'agit par ailleurs, d'aider à mieux appréhender les paramètres influençant la relation avec les adolescents, puis d'améliorer la communication avec ces derniers et d'apporter ainsi une réponse plus efficace dans la prise en charge psychosociale du public.

Durée de la formation : 12 heures

Dates : 2 et 3 avril 2026

Horaires : 9h30 - 16h30

Formation en présentiel

Lieu : Terra Psy, 154 place Henri IV, Rouen

Public visé : Tout professionnel et bénévole du secteur sanitaire et social, éducatif et pédagogique, ayant des missions d'accueil, d'accompagnement ou travaillant en lien avec un public jeune en souffrance psychosociale

Prérequis : Aucun

Coût par personne : 460 euros*

*Ce tarif n'intègre pas les éventuels frais annexes (notamment les frais de restauration, de transport, d'hébergement, d'équipements obligatoires nécessaires à la formation...)

*Etudiants et demandeurs d'emploi : nous contacter

*TVA non applicable selon l'article 293 B du Code Général des Impôts

Objectif général de la formation

Travailler sa posture professionnelle face à des jeunes en situation de souffrance psychosociale

Objectifs d'apprentissage

- Citer les grandes étapes du développement psycho-affectif de l'adolescent
- Identifier les troubles pathologiques possibles chez un adolescent
- Expliquer comment créer l'alliance de travail avec un adolescent

Contenu

Séquence 1 : La santé mentale en quelques mots

- Définition de la santé mentale
- Les déterminants de la santé mentale

Séquence 2 : L'adolescence

- Le développement psycho-affectif à l'adolescence
- Adolescence vs puberté
- La santé mentale des adolescents en France
- L'adolescence

Séquence 3 : De la souffrance psychosociale aux troubles psychopathologiques

- Qu'est-ce que la souffrance psychosociale ?
- Les déterminants de la souffrance psychosociale
- Les modes d'expression de la souffrance psychosociale
- Les signes d'alerte
- Quand la souffrance devient pathologique

Séquence 4 : Le positionnement du professionnel

- Comment accueillir un jeune en souffrance psychique ?
- Comment créer l'alliance de travail ?
- Les limites professionnelles/personnelles dans l'action auprès des adolescents en souffrance psychique
- Quand intervenir ?
- Les structures de prise en charge

Intervenantes : Psychologue clinicienne et psychologue de la santé (Terra Psy-Psychologues sans Frontières)

Pour toute demande de renseignements et/ou d'inscription, veuillez contacter le pôle formation via l'adresse mail suivante : formation@terrapsy.org ou par téléphone : 09 82 25 62 45

La prise en charge des familles en situation d'exil

Les familles exilées peuvent mal vivre la rupture d'avec leur pays d'origine, car les situations d'exil s'accompagnent de la perte de repères et de valeurs culturels et affectifs, par le bouleversement des codes culturels et des rôles familiaux, sociaux, professionnels. Ainsi, les situations d'exil peuvent entraîner des troubles psychologiques et relationnels. L'exclusion, le déracinement et la précarité peuvent aggraver l'état de santé des exilés. Ces multiples facteurs de vulnérabilité, vécus dans le pays d'origine puis en pays d'accueil, favorisent la survenue et la sévérité des troubles. Travailler auprès de ces familles sans connaître les problématiques du psychotraumatisme de l'exil et ses spécificités dans un contexte interculturel pourrait mettre les professionnels en situation d'impasse ou d'échec. Cette formation vise à aider à prendre en compte les différents enjeux pour accompagner au mieux les familles en exil.

Durée de la formation : 12 heures

Dates : 1 et 2 juin 2026

Horaires : 9h30 - 16h30

Formation en présentiel

Lieu : Terra Psy, 154 place Henri IV, Rouen

Public visé : Tout professionnel et bénévole du secteur sanitaire et social, éducatif et pédagogique, ayant des missions d'accueil, d'accompagnement ou travaillant en lien avec un public en souffrance psychosociale

Prérequis : Aucun

Coût par personne : 460 euros*

*Ce tarif n'intègre pas les éventuels frais annexes (notamment les frais de restauration, de transport, d'hébergement, d'équipements obligatoires nécessaires à la formation...)

*Etudiants et demandeurs d'emploi : nous contacter

*TVA non applicable selon l'article 293 B du Code Général des Impôts

Objectif général de la formation

Permettre une meilleure prise en charge des familles en situation d'exil

Objectifs d'apprentissage

- Décrire les outils de repérage de la souffrance psychique des familles
- Identifier les répercussions psychologiques du parcours migratoire
- Citer les outils facilitant l'accompagnement à la parentalité dans un contexte d'exil

Contenu

Séquence 1 : Que revêt la notion de culture

- Définition de la culture
- Les valeurs culturelles selon Hofstede (1994)

Séquence 2 : Comprendre les fonctionnements familiaux

- Organisation de la famille dans les cultures traditionnelles
- Le rapport à la famille : rôle et statut du père, de la mère, l'autorité familiale et les relations entre les différents membres de la famille

Séquence 3 : Le fonctionnement/dysfonctionnement familial en contexte interculturel

- Famille, parentalité et enfance en contexte interculturel
- Périnatalité et parenté en contexte de migration
- Le trauma de l'exil et sa transmission en famille
- Famille et parentalité en souffrance

Séquence 4 : L'accompagnement des familles en situation interculturelle

- Les modalités d'accompagnement psychologique en situation interculturelle
- Sens et enjeux des problématiques interculturelles dans l'accompagnement des familles exilées

Intervenant : Psychologue clinicien spécialisé en interculturalité (Terra Psy-Psychologues sans Frontières)

Pour toute demande de renseignements et/ou d'inscription, veuillez contacter le pôle formation via l'adresse mail suivante : formation@terrapsy.org ou par téléphone : 09 82 25 62 45

La prise en compte des différences culturelles dans les soins

Les professionnels de santé sont parfois démunis pour répondre aux besoins spécifiques des patients de cultures et de religions diverses. Cette méconnaissance pose des limites dans la prise en charge des patients et de leur famille. C'est pourquoi, il est important que les professionnels puissent identifier et intégrer les différences culturelles dans leurs modalités de prise en charge, pour répondre au mieux aux besoins de chacun.

Durée de la formation : 12 heures

Dates : 5 et 6 novembre 2026

Horaires : 9h30 - 16h30

Formation en présentiel

Lieu : Terra Psy, 154 place Henri IV, Rouen

Public visé : Tout professionnel ou bénévole du secteur sanitaire, social, médico-social, humanitaire

Prérequis : Aucun

Coût par personne : 460 euros*

*Ce tarif n'intègre pas les éventuels frais annexes (notamment les frais de restauration, de transport, d'hébergement, d'équipements obligatoires nécessaires à la formation...)

*Etudiants et demandeurs d'emploi : nous contacter

*TVA non applicable selon l'article 293 B du Code Général des Impôts

Objectif général de la formation

Comprendre les enjeux de la santé et de la maladie en situation transculturelle

Objectifs d'apprentissage

- Décrire les représentations du corps et de la maladie selon les différentes cultures
- Choisir les éléments de communication adaptés pour favoriser l'écoute et l'empathie en situation interculturelle
- Décrire les différents aspects de l'approche transculturelle

Contenu

Séquence 1 : Approche anthropologique du corps et de la maladie

- La maladie comme événement social : étiologie de la maladie et modalités de prise en charge, à travers les cultures
- Variations culturelles
 - * de l'image et des représentations du corps
 - * de la perception de la douleur
 - * du rapport à la mort

Séquence 2 : Enjeux de la santé et de la maladie en situation transculturelle

- La confrontation des références culturelles dans la relation soignant-soigné/accompagnant-accompagné
- Migration et déterminants sociaux de la maladie/de la santé : impact sur les stratégies de soin des patients

Séquence 3 : Communication sur les questions de santé

- Communication verbale et non verbale : adapter son vocabulaire, ses modes d'expression, développer des capacités d'écoute et d'empathie
- Éléments de communication interculturelle

Séquence 4 : Des outils pour accompagner

- La prise en charge dans les soins : vers qui orienter et à quel moment ; les structures ressources pour les personnes migrantes et réfugiées
- Les enjeux de la prise en charge en santé mentale
- Faire appel à un interprète ou à un médiateur

Intervenante : Anthropologue médicale et thérapeute, experte en clinique transculturelle (Terra Psy-Psychologues sans Frontières)

Pour toute demande de renseignements et/ou d'inscription, veuillez contacter le pôle formation via l'adresse mail suivante : formation@terrapsy.org ou par téléphone : 09 82 25 62 45

Approches transculturelles des troubles psychiques

Aujourd'hui, les professionnels sont amenés à rencontrer des publics venant de divers pays avec leurs expériences migratoires, parfois traumatiques, liées à des ruptures avec le monde d'origine et à des difficultés d'adaptation au pays d'accueil. Pour les professionnels, il est nécessaire de savoir situer les souffrances liées à la migration ou à l'exil, d'en comprendre les enjeux et les dynamiques en situation transculturelle. Cette formation vise une meilleure compréhension de l'impact des représentations culturelles et des déterminants sociaux dans l'expression de la souffrance psychique, ainsi que des outils pour accompagner au mieux les patients et leurs familles.

Durée de la formation : 12 heures

Dates : 4 et 5 juin 2026

Horaires : 9h30 - 16h30

Formation en présentiel

Lieu : Terra Psy, 154 place Henri IV, Rouen

Public visé : Tout professionnel et bénévole du secteur psychiatrique et socio-éducatif

Prérequis : Aucun

Coût par personne : 460 euros*

*Ce tarif n'intègre pas les éventuels frais annexes (notamment les frais de restauration, de transport, d'hébergement, d'équipements obligatoires nécessaires à la formation...)

*Etudiants et demandeurs d'emploi : nous contacter

*TVA non applicable selon l'article 293 B du Code Général des Impôts

Objectif général de la formation

Optimiser l'accueil et la prise en charge en santé mentale des personnes migrantes ou exilées

Objectifs d'apprentissage

- Décrire l'évolution des approches cliniques en contexte trans-culturel
- Identifier les variations transculturelles des représentations de la souffrance psychique et de la maladie mentale
- Présenter les outils de la prise en charge du public multiculturel

Contenu

Séquence 1 : L'ethnopsychiatrie, de quoi parle-t-on ?

- Genèse de l'ethnopsychiatrie
- Evolution des approches en ethnopsychiatrie
- Processus et stratégies identitaires autour de la notion de « culture »
- Importance des facteurs socio-culturels dans la construction de la personnalité

Séquence 2 : Approches transculturelles des troubles psychiques

- Variations culturelles dans les représentations, l'expérience et les modalités de prise en charge de la maladie mentale
- Migration et santé mentale : impact du processus d'acculturation

Séquence 3 : Outils de prise en charge

- Le dispositif groupal
- L'interprète/médiateur
- L'ethno-méthodologie selon Georges Devereux
- Consultation transculturelle, principes et déroulé

Intervenante : Anthropologue médicale et thérapeute, experte en clinique transculturelle (Terra Psy-Psychologues sans Frontières)

Pour toute demande de renseignements et/ou d'inscription, veuillez contacter le pôle formation via l'adresse mail suivante : formation@terrapsy.org ou par téléphone : 09 82 25 62 45

Psychotraumatisme et clinique de l'exil

Les personnes en situation d'exil ont souvent vécu des événements traumatisants dans leur pays, sur le trajet de l'exil ainsi que dans le pays d'accueil. Il est important de bien connaître les problématiques du psychotraumatisme, ses manifestations, ses spécificités et ses conséquences, afin d'accompagner au mieux les populations concernées. Parallèlement, il convient de développer des savoir-faire dans la prise en charge des états de stress post-traumatique afin d'aider au développement de stratégies de gestion de cet état.

Durée de la formation : 12 heures

Dates : 24 et 25 septembre 2026

Horaires : 9h30 - 16h30

Formation en présentiel

Lieu : Terra Psy, 154 place Henri IV, Rouen

Public visé : Tout professionnel et bénévole ayant des missions d'accueil de publics en situation d'exil

Prérequis : Aucun

Coût par personne : 460 euros*

*Ce tarif n'intègre pas les éventuels frais annexes (notamment les frais de restauration, de transport, d'hébergement, d'équipements obligatoires nécessaires à la formation...)

*Etudiants et demandeurs d'emploi : nous contacter

*TVA non applicable selon l'article 293 B du Code Général des Impôts

Objectif général de la formation

Comprendre les spécificités de l'exil et repérer les signes du psychotraumatisme chez les demandeurs d'asile et les réfugiés

Objectifs d'apprentissage

- Discerner les notions d'exil et de migration
- Identifier les signes de souffrance chez les migrants
- Présenter les outils pour accompagner et orienter les personnes traumatisées

Contenu

Séquence 1 : Exil/migration : de quoi parle-t-on ?

- Exil : définition et éléments géopolitiques
- La migration : un processus préparé

Séquence 2 : Repères sur le processus du traumatisme en contexte d'exil

- Troubles post-traumatiques et état de stress post-traumatique
- Symptomatologie et repérage des risques
- Les facteurs de risque et de protection du stress post-traumatique
- Traumatisme et résilience

Séquence 3 : Le contexte psychologique et social de la migration/exil et ses difficultés

- Les enjeux de la migration : contexte psychosocial
- Souffrance psychosociale et traumatisme dans les situations de l'exil
- Stress acculturatif, psychotraumatisme et stratégies identitaires

Séquence 4 : Accompagner les publics en souffrance psychique

- Comment créer le lien ?
- Des outils pour favoriser l'alliance de travail/thérapeutique
- La prévention

Intervenante : Anthropologue médicale et thérapeute, experte en clinique transculturelle (Terra Psy-Psychologues sans Frontières)

Pour toute demande de renseignements et/ou d'inscription, veuillez contacter le pôle formation via l'adresse mail suivante : formation@terrapsy.org ou par téléphone : 09 82 25 62 45

La santé mentale des MNA, une approche transculturelle

Pour comprendre les Mineurs Non Accompagnés (MNA), les seules approches psychologiques, sociales ou éducatives ne peuvent être suffisantes. Accompagner des MNA implique forcément de se représenter à *minima*, d'où ces jeunes viennent et de pouvoir se décentrer de nos propres habitudes et valeurs culturelles. De plus, ce public présente des spécificités qui les fragilisent : leur jeune âge, la séparation d'avec la famille et le pays, les traumatismes vécus avant, pendant et après la route de l'exil.

Durée de la formation : 18 heures

Dates : 8-9 et 25 juin 2026

Horaires : 9h30 - 16h30

Formation en présentiel

Lieu : Terra Psy, 154 place Henri IV, Rouen

Public visé : Tout professionnel et bénévole du secteur sanitaire et social, éducatif et pédagogique, ayant des missions d'accueil, d'accompagnement ou travaillant en lien avec un public de MNA

Prérequis : Aucun

Coût par personne : 690 euros*

*Ce tarif n'intègre pas les éventuels frais annexes (notamment les frais de restauration, de transport, d'hébergement, d'équipements obligatoires nécessaires à la formation...)

*Etudiants et demandeurs d'emploi : nous contacter

*TVA non applicable selon l'article 293 B du Code Général des Impôts

Objectif général de la formation

Permettre une meilleure compréhension du fonctionnement psychologique des Mineurs Non Accompagnés

Objectifs d'apprentissage

- Décrire les grands principes de l'ethnopsychiatrie
- Citer les différentes typologies de MNA
- Présenter les troubles le plus souvent observés chez les MNA
- Présenter les possibles adaptations dans les pratiques professionnelles pour l'accompagnement des MNA

Contenu

Séquence 1 : Approche transculturelle

- L'ethnopsychiatrie : de quoi parle-t-on ?
- Les grands principes de l'ethnopsychiatrie
- Les applications de l'approche transculturelle

Séquence 2 : Les Mineurs Non Accompagnés, en question

- Les MNA : de qui parle-t-on ?
- La migration, un facteur de vulnérabilité, mais pas que...
- Les fragilités observées chez les MNA

Séquence 3 : L'adolescence en question

- L'adolescence, un concept universel ?
- Les mouvements psychiques à l'adolescence
- Puberté et rites de passage

Séquence 4 : Les troubles psychologiques rencontrés chez les MNA

- Troubles anxiodépressifs
- Risque suicidaire
- Les conduites à risques et les dépendances
- Le Trouble du Stress Post Traumatique

Séquence 5 : L'approche transculturelle dans les pratiques professionnelles

- Le jeune venu d'ailleurs et son accompagnateur : une rencontre inédite
- L'interprète : un médiateur
- Comment parler de santé mentale aux MNA

Intervenantes : Psychologue clinicienne et psychologue de la santé (Terra Psy-Psychologues sans Frontières)

Pour toute demande de renseignements et/ou d'inscription, veuillez contacter le pôle formation via l'adresse mail suivante : formation@terrapsy.org ou par téléphone : 09 82 25 62 45

Les compétences psychosociales à l'épreuve de l'interculturalité

Les compétences psychosociales sont un ensemble de compétences cognitives, émotionnelles et sociales qui ont pour objectif d'améliorer la gestion de la vie quotidienne notamment via les relations à soi et aux autres. Elles sont un facteur clé de la santé et du bien-être. De nombreux programmes et actions visent le développement de ces dernières à l'échelle individuelle et collective. Mais peut-on mettre en place des programmes similaires selon l'origine et la culture des publics ? Comment tirer partie de l'histoire personnelle pour valoriser des compétences acquises ?

Durée de la formation : 18 heures

Dates : 16-17 et 18 novembre 2026

Horaires : 9h30 - 16h30

Formation en présentiel

Lieu : Terra Psy, 154 place Henri IV, Rouen

Public visé : Tout professionnel et bénévole du secteur sanitaire et social, éducatif et pédagogique, ayant des missions d'accompagnement ou travaillant en lien avec des publics dans un contexte interculturel

Prérequis : Aucun

Coût par personne : 690 euros*

*Ce tarif n'intègre pas les éventuels frais annexes (notamment les frais de restauration, de transport, d'hébergement, d'équipements obligatoires nécessaires à la formation...)

*Etudiants et demandeurs d'emploi : nous contacter

*TVA non applicable selon l'article 293 B du Code Général des Impôts

Objectif général de la formation

Mettre en place des actions de développement des compétences psychosociales en direction des publics de cultures diverses

Objectifs d'apprentissage

- Décrire l'impact des compétences psychosociales sur la gestion de la vie quotidienne
- Présenter l'impact de la culture sur les compétences cognitives, émotionnelles et sociales
- Détailler les prérequis nécessaires au montage d'actions adaptées au public

Contenu

Séquence 1 : Les compétences psychosociales, de quoi parle-t-on ?

- Définitions des compétences psychosociales
- L'impact des compétences psychosociales dans la gestion de la vie quotidienne

Séquence 2 : Les compétences cognitives

- Quels sens donner à la notion de conscience de soi, selon les cultures d'origine ?
- Comment mettre en valeur sa capacité à savoir prendre des décisions constructives ?

Séquence 3 : Les compétences émotionnelles

- La place et l'expression des émotions selon les cultures
- Comment travailler le ressenti et l'expression des émotions tout en tenant compte de la culture d'origine ?
- Le stress : une notion interculturelle ?
- Comment s'appuyer sur les expériences vécues pour savoir gérer son stress ?

Séquence 4 : Les compétences sociales

- Existe-t-il des spécificités de communication inhérentes à la culture ?
- Se faire comprendre pour développer des relations constructives et pour résoudre des difficultés

Séquence 5 : Et si nous bâtissions des actions adaptées aux publics étrangers

- Prérequis pour développer des actions adaptées aux spécificités du public

Intervenante : Psychologue de la santé (Terra Psy-Psychologues sans Frontières)

Pour toute demande de renseignements et/ou d'inscription, veuillez contacter le pôle formation via l'adresse mail suivante : formation@terrapsy.org ou par téléphone : 09 82 25 62 45

L'impact de l'estime de soi sur la santé globale

Les spécialistes en santé mentale ont montré qu'avoir une bonne estime de soi a un impact significatif sur la santé mentale, psychique, sociale et physique de l'individu, notamment car elle permet d'affronter efficacement les difficultés de la vie quotidienne. Mais comment l'estime de soi agit-elle sur la santé ? Comment agir sur l'estime de soi afin d'améliorer la santé globale ? Et inversement, comment une santé mentale, psychique, sociale et/ou physique dégradée peut-elle contribuer à dégrader l'estime de soi. C'est à toutes ces questions que cette formation répond.

Durée de la formation : 12 heures

Dates : 28 et 29 mai 2026

Horaires : 9h30 - 16h30

Formation en présentiel

Lieu : Terra Psy, 154 place Henri IV, Rouen

Public visé : Tout professionnel et bénévole du secteur sanitaire, social, médico-social, de l'éducation, de l'animation...

Prérequis : Aucun

Coût par personne : 460 euros*

*Ce tarif n'intègre pas les éventuels frais annexes (notamment les frais de restauration, de transport, d'hébergement, d'équipements obligatoires nécessaires à la formation...)

*Etudiants et demandeurs d'emploi : nous contacter

*TVA non applicable selon l'article 293 B du Code Général des Impôts

Objectif général de la formation

Mettre en place des actions d'amélioration de l'estime de soi pour des publics en situation de vulnérabilité

Objectifs d'apprentissage

- Définir ce qu'est l'estime de soi
- Identifier les facteurs d'influence de l'estime de soi
- Indiquer les actions possibles pour restaurer l'estime de soi

Contenu

Séquence 1 : L'estime de soi, de quoi parle-t-on ?

- Qu'est-ce que l'estime de soi ?
- Les boucles d'estime de soi
- Les outils pour mesurer l'estime de soi

Séquence 2 : Le processus de construction de l'estime de soi

- Les facteurs de risque
- Les facteurs de protection
- La construction de l'estime de soi, tout au long de la vie

Séquence 3 : Influence réciproque entre santé globale et estime de soi

- L'impact de l'estime de soi sur la santé globale
- L'impact de la santé sur l'estime de soi

Séquence 4 : Comment préserver ou restaurer l'estime de soi

- Agir sur l'estime de soi à travers des outils et/ou actions
- La posture professionnelle au service du développement de l'estime de soi

Intervenantes : Psychologue clinicienne et psychologue de la santé (Terra Psy-Psychologues sans Frontières)

Pour toute demande de renseignements et/ou d'inscription, veuillez contacter le pôle formation via l'adresse mail suivante : formation@terrapsy.org ou par téléphone : 09 82 25 62 45

La laïcité à l'épreuve du travail social

Bien que la notion de laïcité soit inscrite dans la loi française depuis 1905, force est de constater que cette question est toujours plus ou moins vive dans les débats publics. Et les champs du travail social, de la santé, de l'éducatif n'échappent pas à ce questionnement. En effet, les professionnels sont de plus en plus souvent exposés à des faits religieux perceptibles à travers les paroles, les comportements des usagers ou ceux adoptés par les professionnels eux-mêmes. Ces situations peuvent susciter des questionnements, du malaise ou des réactions plus sereines selon la nature des faits ou les conséquences qu'ils induisent. La laïcité représente le cadre à travers lequel ces questions doivent être considérées.

Durée de la formation : 12 heures

Dates : 19 et 20 janvier 2026

Horaires : 9h30 - 16h30

Formation en présentiel

Lieu : Terra Psy, 154 place Henri IV, Rouen

Public visé : Tout professionnel et bénévole du secteur psychiatrique, socio-éducatif et de l'éducation

Prérequis : Aucun

Coût par personne : 460 euros*

*Ce tarif n'intègre pas les éventuels frais annexes (notamment les frais de restauration, de transport, d'hébergement, d'équipements obligatoires nécessaires à la formation...)

*Etudiants et demandeurs d'emploi : nous contacter

*TVA non applicable selon l'article 293 B du Code Général des Impôts

Objectif général de la formation

Outiller les professionnels avec des éléments précis sur la gestion de la laïcité dans les accompagnements sociaux

Objectifs d'apprentissage

- Définir la notion de laïcité
- Présenter les principaux éléments inhérents à la diversité culturelle, « convictionnelle » et religieuse en France
- Décrire les recommandations en termes de postures professionnelles, face aux revendications religieuses et « convictionnelles »

Contenu

Séquence 1 : Qu'est-ce que la laïcité ?

- Repères historiques, philosophiques et juridiques
- Les grands principes de la laïcité
- Les espaces de la laïcité
- Diversité religieuse et limites de la liberté « convictionnelle »
- Comment socialiser le juridique ?

Séquence 2 : La France face à la diversité culturelle

- Genèses, causes et évolutions des principaux flux migratoires en France
- La notion de communauté nationale : une exception française à l'échelle européenne ?
- Intégration et assimilation : des valeurs républicaines à (re) définir ?
- Laïcité et diversité : qu'est-ce que le modèle universaliste français ?

Séquence 3 : La posture professionnelle face aux revendications religieuses et « convictionnelles »

- Les cinq recommandations adressées aux professionnels
- Le biais d'analyse de situation
- Le contrat d'engagement républicain : quels effets ?
- Les postures professionnelles à adopter face aux sollicitations liées à la pratique religieuse et face aux poids des représentations personnelles (signes de religiosité visible à travers le vêtement et l'attitude)

Intervenante : Formatrice en Sciences Sociales (Terra Psy-Psychologues sans Frontières)

Pour toute demande de renseignements et/ou d'inscription, veuillez contacter le pôle formation via l'adresse mail suivante : formation@terrapsy.org ou par téléphone : 09 82 25 62 45

Les processus de religiosité extrême : du repérage à la prise en charge

Cette formation répond à un besoin de mieux appréhender les processus de la religiosité pour une intervention adaptée au public, repéré comme étant en grande vulnérabilité, voire en voie de radicalisation ou radicalisé. Il s'agira de donner des clefs pour aider à identifier les indicateurs de vulnérabilité socio-individuelle, susceptibles d'aboutir à cette problématique.

Durée de la formation : 12 heures

Dates : 9 et 10 mars 2026

Horaires : 9h30 - 16h30

Formation en présentiel

Lieu : Terra Psy, 154 place Henri IV, Rouen

Public visé : Tout professionnel et bénévole du secteur sanitaire, social, éducatif et pédagogique, juridique, judiciaire, etc. ayant des missions auprès de public en situation de religiosité extrême

Prérequis : Aucun

Coût par personne : 460 euros*

*Ce tarif n'intègre pas les éventuels frais annexes (notamment les frais de restauration, de transport, d'hébergement, d'équipements obligatoires nécessaires à la formation...)

*Etudiants et demandeurs d'emploi : nous contacter

*TVA non applicable selon l'article 293 B du Code Général des Impôts

Objectif général de la formation

Comprendre les processus menant à la religiosité extrême, faciliter son repérage et être outillé pour une prise en charge

Objectifs d'apprentissage

- Définir les concepts liés au phénomène de religiosité
- Citer les particularités liées aux processus de religiosité extrême
- Décrire les facteurs psychosociaux favorisant l'engagement vers la religiosité extrême
- Décrire les modalités de prise en charge des personnes engagées dans un processus de religiosité extrême en fonction des publics

Contenu

Séquence 1 : De quoi parle-t-on lorsque l'on évoque le phénomène de religiosité extrême ?

- Définitions de quelques notions clefs de sociologie des religions : laïcité, religiosité, croyance, liberté religieuse, individualisation et communautarisation des croyances, etc.
- Les notions de « complotisme » et de religiosité extrême
- Glossaire des notions communément usitées (salafisme, wahhabisme, islamisme, djihadisme)

Séquence 2 : Les enjeux multifactoriels des processus de radicalisation

- Les usages conceptuels de la radicalisation
- Géopolitique et radicalisation
- Radicalisation et processus de socialisation
- Genre et radicalisation
- Radicalisation vs radicalisation violente
- Les traumatismes induits par le terrorisme, récits de témoins

Séquence 3 : Les facteurs d'influence dans les processus de radicalisation

- Radicalisation et processus adolescent
- Vulnérabilités potentielles, santé mentale et radicalisation
- La dynamique de groupe vs la dynamique individuelle
- La radicalisation en milieu carcéral
- La radicalisation numérique

Séquence 4 : Prise en charge et posture professionnelle

- Les dispositifs institutionnels et les ressources pratiques
- Les prises en charge spécifiques
- Les postures professionnelles à adopter

Intervenante : Formatrice en sciences sociales (Terra Psy-Psychologues sans Frontières)

Pour toute demande de renseignements et/ou d'inscription, veuillez contacter le pôle formation via l'adresse mail suivante : formation@terrapsy.org ou par téléphone : 09 82 25 62 45

Préparer sa mobilité internationale

Cette formation s'adresse à tout futur ou potentiel expatrié pour des missions de courte ou longue durée. Afin de préparer au mieux la mission, il est important de bien prendre en considération la culture du pays d'accueil, mais aussi de bien appréhender la meilleure manière d'être et de communiquer avec les habitants et les professionnels du pays. L'expertise qui vous sera proposée, sera adaptée à votre destination, mais aussi à la durée du séjour, ainsi qu'aux objectifs visés par celui-ci.

Durée de la formation : 7 heures

Date : 6 avril 2026

Horaires : 9h00 - 17h00

Formation en présentiel

Lieu : Terra Psy, 154 place Henri IV, Rouen

Public visé : Les professionnels qui partent prochainement en mission à l'étranger

Prérequis : Aucun

Coût par personne : 230 euros*

*Ce tarif n'intègre pas les éventuels frais annexes (notamment les frais de restauration, de transport, d'hébergement, d'équipements obligatoires nécessaires à la formation...)

*Étudiants et demandeurs d'emploi : nous contacter

*TVA non applicable selon l'article 293 B du Code Général des Impôts

Objectif général de la formation

Préparer sa mission professionnelle à l'étranger

Objectifs d'apprentissage

- Citer les quatre compétences interculturelles facilitant l'intégration au pays d'accueil
- Citer les prérequis nécessaires au bon déroulement d'une mission à l'étranger

Contenu

Séquence 1 : Préparer son expatriation

- Se préparer du point de vue de la santé
- Se préparer au niveau juridique
- Être au clair sur les objectifs de son expatriation, quelle qu'en soit la durée
- L'histoire et la culture du pays d'accueil

Séquence 2 : Appréhender la culture du pays d'accueil

- La communication
- Les codes culturels
- La législation

Séquence 3 : Développer ses compétences interculturelles

- Analyse des situations
- Capacité à adopter un autre style de communication
- Le dialogue interculturel

Séquence 4 : Préparer sa mission et/ou son intervention dans le pays d'accueil

- Le métier et les missions, des représentations à la réalité
- S'intégrer à une équipe de professionnels et/ou de bénévoles dans le pays d'accueil
- Manager une équipe mixte, entre professionnels/bénévoles expatriés et professionnels/bénévoles du pays d'accueil

Intervenante : Psychologue clinicienne (Terra Psy-Psychologues sans Frontières)

Pour toute demande de renseignements et/ou d'inscription, veuillez contacter le pôle formation via l'adresse mail suivante : formation@terrapsy.org ou par téléphone : 09 82 25 62 45

Retours d'expérience de formation

415 stagiaires ont été formés en **2024** pour un total de **3277.5 heures** de formation
par Terra Psy-Psychologues sans Frontières

100% des stagiaires aux formations en 2024 ont déclaré être satisfaits (26%) ou très satisfaits (74%) des prestations proposées.

92% des stagiaires soulignent la qualité des intervenant.e.s

86% estiment que les formations ont répondu à leurs attentes et ont permis d'améliorer leurs connaissances (progression de 0.82 points entre l'avant et l'après formation, significatif à p.0001).

Points positifs relevés par les stagiaires :

- La qualité des apports théoriques
- Les échanges de pratiques professionnels
- Les techniques d'animation utilisées
- Les qualités humaines et pédagogiques des intervenants
- A l'issue des formations, une meilleure connaissance du sujet

Paroles de stagiaires (Extraits de paroles tirés des évaluations de formation de l'année 2024)

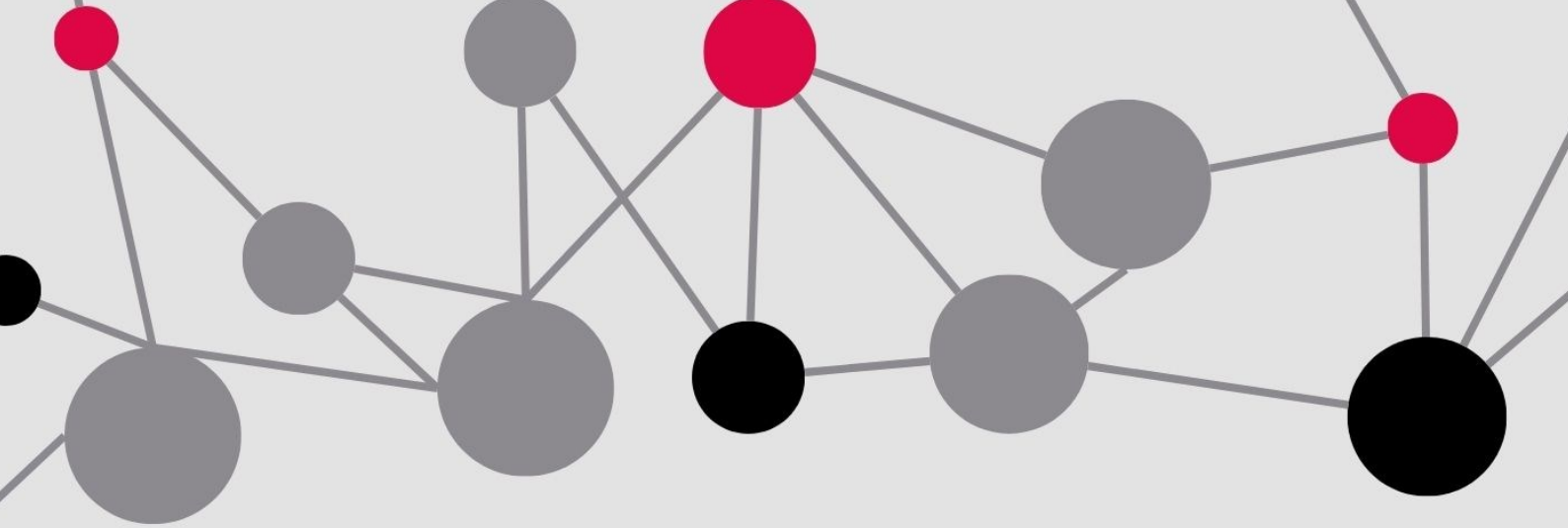
- « Des apports théoriques et empiriques présentés de façon simple et accessible »
« Formation constructive, des mises en lien, faciles à faire avec les pratiques professionnelles »
« Des échanges de groupe utiles et enrichissants »

Ils nous ont fait confiance

L'ARS Normandie
Le Havre Seine Métropole
La Mairie de Gonfreville-L'Orcher
La cité éducative de Rouen
FIA Normandie
L'EPE du Calvados
L'INSET

...

Le département de Seine-Maritime
La Métropole de Rouen-Normandie
Le CCAS du Havre
Le SPIP du Havre
MDM Caen
Mission locale de Louviers-Val de Reuil-Andelle
Promotion Santé Normandie



INFORMATIONS PRATIQUES



Les modalités d'accueil en formation

Modalités d'accueil en formation

- Le jour de la formation, le(s) formateur(s) vous accueille(nt) dans la salle, 15 minutes avant le démarrage de la formation. Ainsi, pour un bon déroulement de la formation, nous vous invitons à respecter les horaires indiqués sur la convocation.
- Par ailleurs, afin de garantir une bonne dynamique de groupe, nous vous demandons d'être assidus durant toute la durée de la formation. Si toutefois, vous étiez contraints de vous absenter sur une partie de la formation, merci de nous en informer le plus tôt possible.
- Chaque jour de formation, une pause de 15 minutes sera proposée dans la matinée et dans l'après-midi. La pause « déjeuner » dure, quant à elle, généralement, une heure.

Accompagnement des stagiaires à l'issue de la formation

Les formations se veulent interactives, ludiques et dynamiques, mais aussi pratiques et concrètes pour permettre aux stagiaires d'appliquer la théorie à leur environnement de travail et de gagner en efficacité dans le quotidien.

Dans la continuité de la formation, Terra Psy peut proposer, à la demande, un accompagnement des professionnels et/ou bénévoles, pour favoriser les échanges de pratiques, les analyses de pratiques, et/ou le transfert de connaissances/compétences dans l'exercice professionnel. Selon la durée de l'accompagnement sollicité, un devis pourra vous être adressé.

Qui peut s'inscrire sur les formations de Terra Psy ?

Les formations de Terra Psy sont ouvertes aux professionnels et bénévoles, œuvrant auprès de publics vulnérables, et issus des champs sociaux, médico-sociaux, éducatifs, judiciaires, de l'hébergement, du soin, de l'animation, de l'humanitaire, etc. intervenant sur le territoire normand et à l'étranger (pour certaines formations proposées).

Afin de favoriser au mieux les échanges entre les stagiaires et avec le(s) formateur(s), le nombre de participants en formation sera limité à 15.

Un besoin spécifique ?

Terra Psy s'est engagée en 2023, dans une démarche d'amélioration continue d'accessibilité de ses formations pour les stagiaires à besoin particulier. C'est pourquoi, pour toute demande ou remarque, en lien avec un besoin spécifique (difficultés, handicap, etc.), veuillez contacter notre référente Handicap : **Gwénaëlle Boscher**

- via l'adresse mail suivante : **referenthandicap@terrapsy.org**
- ou par téléphone : **07 45 06 32 41** (du lundi au vendredi : 9h-12h30 ; 13h30-17h)

En cas d'annulation de la formation de votre part

En cas d'annulation de votre participation à une session de formation, moins de 11 jours calendaires avant le début de la formation, une indemnité de dédit correspondant au prix (en euros) de la formation sera due à Terra Psy (sauf conditions particulières : hospitalisation, contrainte majeure, etc.).

La demande d'annulation doit de faire par courrier en recommandé, ou par e-mail à l'adresse suivante : **formation@terrapsy.org**

Les conditions d'accès dans les locaux de Terra Psy-Psychologues sans Frontières – Rouen

Adresse : Terra Psy-Rouen, 154 place Henri IV, 76000 Rouen

Téléphone : 09 82 25 62 45 - 07 45 06 32 41

Coordonnée mail d'une personne sur place : formation@terrapsy.org

Horaires d'ouverture du bâtiment : 9h-12h30 ; 13h30-17h00

Accès Transports

Accès en transport en commun

- Métro : arrêt « Théâtre des Arts »
- Bus : lignes TEOR 1– 2– 3 arrêt « Théâtre des Arts » ; lignes FAST F5 et F9 arrêt « Théâtre des Arts » ; lignes 27 et 33 arrêt « Théâtre des Arts » ; lignes 529 et 530 arrêt « Gare routière »

Accès en voiture

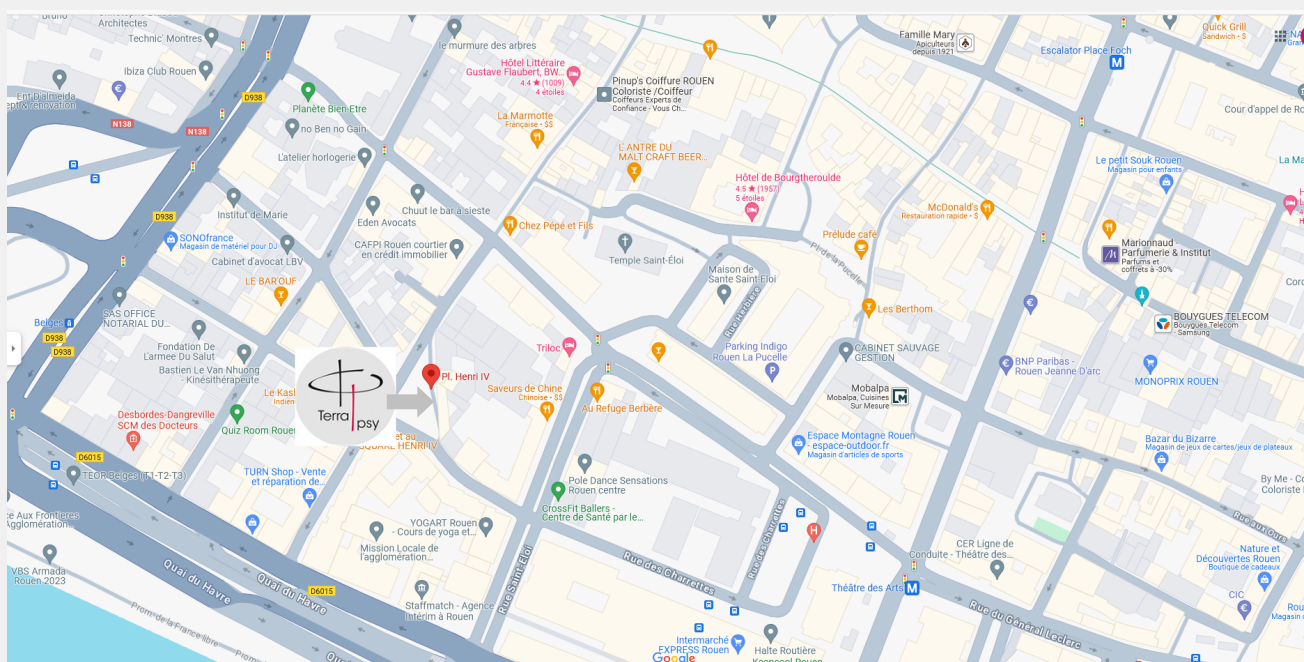
- Parking Opéra-Théâtre des Arts ; Cathédrale-Office du tourisme ; Pucelle ; Square des Arts

Accès Trotinette/vélo : stations de vélos en libre service « Lavelo »

- Parking souterrain du Vieux Marché : 1 Place du Vieux Marché
- Parking souterrain Opéra : 93 Rue du Général Leclerc

Restauration : De nombreux points de restauration à proximité (Rue du vieux Palais, Place du Vieux Marché, Place de la Pucelle...)

Emplacement



Règlement intérieur du pôle de formation de Terra Psy-Psychologues sans Frontières

L'association, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 a pour objet :

- La prise en charge psychologique des populations migrantes
- La formation
- La mise à disposition de professionnels pour des missions de soutien, d'intervention de santé au niveau national et international
- La recherche pour les acteurs de solidarité et de santé mentale
- L'animation de projet
- Le partage de connaissances théoriques et de terrain avec des institutions et des organismes ayant le même intérêt.

PREAMBULE

Le présent règlement intérieur est actualisé en fonction de l'évolution de la législation, et notamment des dispositions du Décret 2019-1143 du 07 novembre 2019 relatif aux dispositions spécifiques applicables aux centres de formation d'apprentis et aux obligations des organismes prestataires d'actions de développement des compétences.

Il obéit aux dispositions des articles L.6352-3 et 5 et R.6352-1 à 15 du Code du Travail. Les sanctions pénales sont exposées en articles L.6355-8 et 9 du Code du Travail.

Ce Règlement Intérieur est disponible et consultable par tout stagiaire avant son entrée en formation. Un exemplaire du présent règlement est affiché de façon permanente dans chaque salle de formation et sur le site internet de l'organisme de formation : <http://www.terrappsy.org/>

Le règlement intérieur s'applique dans tous sites de l'association, où pourraient se dérouler des formations :

- 16 avenue de Frileuse - 76610 Le Havre
- 154 place Henri IV - 76000 Rouen

Ce règlement s'applique par ailleurs, dans les différents sites qui pourraient accueillir des stagiaires pour des formations animées par l'association. Lorsque la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures de santé et de sécurité applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement.

Article 1 – Objet et champ d'application du règlement

Le présent règlement s'applique à toutes les personnes participantes à une action de formation organisée par l'organisme. Un exemplaire est remis à chaque stagiaire avant le début de l'action. Ce règlement est valide à partir de la date de signature du contrat ou de la convention de formation.

Le règlement définit les règles d'hygiène et de sécurité, les règles générales et permanentes relatives à la discipline ainsi que la nature et l'échelle des sanctions pouvant être prises vis-à-vis des stagiaires qui y contreviennent et les garanties procédurales applicables lorsqu'une sanction est envisagée.

Toute personne doit respecter les termes du présent règlement durant toute la durée de l'action.

Article 2 – Informations demandées au stagiaire

Selon les dispositions de l'article L.6353.9 du Code du Travail, modifié par la Loi 2018-771 du 05 septembre 2018.

Les informations demandées, sous quelle que forme que ce soit, par un organisme de formation, (pour une action de formation telle que définie à l'article L6313-1 du Code du Travail), à un stagiaire, ne peuvent avoir comme finalité que d'apprécier son aptitude à suivre l'action de formation, qu'elle soit sollicitée, proposée ou poursuivie. Ces informations doivent présenter un lien direct et nécessaire avec l'action de formation, et il doit y être répondu de bonne foi.

SECTION 1 : RÈGLES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

Article 3 – Principes généraux

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect :

- des prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité sur les lieux de formation
- de toute consigne imposée par la Direction de l'organisme de formation s'agissant de l'usage des matériels mis à disposition.

Chaque stagiaire doit ainsi veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et particulières en matière d'hygiène et de sécurité.

Le non-respect de ces consignes expose la personne à des sanctions disciplinaires.

Article 4 – Consignes d'incendie

Conformément aux articles R. 4227-28 et suivants du Code du travail, les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichées dans les locaux de l'organisme de formation.

Le stagiaire doit en prendre connaissance.

En cas d'alerte, le stagiaire doit cesser toute activité de formation et suivre dans le calme les instructions du représentant habilité de l'organisme de formation ou des services de secours.

Tout stagiaire témoin d'un début d'incendie doit immédiatement appeler les secours en composant le 18 à partir d'un téléphone fixe ou le 112 à partir d'un téléphone portable et alerter un représentant de l'organisme de formation.

Article 5 – Boissons alcoolisées et drogues

L'introduction ou la consommation de drogue ou de boissons alcoolisées dans les locaux est formellement interdite. Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner en état d'ivresse ou sous l'emprise de drogue dans l'organisme de formation.

Article 6 – Interdiction de fumer

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006, il est formellement interdit de fumer dans tous les lieux fermés et couverts qui accueillent du public ou qui constituent des lieux de travail. Cette interdiction s'applique notamment aux salles où se déroulent les formations comme dans tous les locaux où figure cette interdiction.

Article 7 – Accident

Le stagiaire victime d'un accident – survenu pendant la formation ou pendant le temps de trajet entre le lieu de formation et son domicile ou son lieu de travail – ou le témoin de cet accident avertit immédiatement la Direction de l'organisme de formation.

Conformément à l'article R. 6342-3 du Code du travail, le responsable de l'organisme de formation entreprend les démarches appropriées en matière de soins et réalise la déclaration auprès de la caisse de sécurité sociale compétente.

SECTION 2 : DISCIPLINE GÉNÉRALE

Article 8 – Formalisme attaché au suivi de la formation

Les stagiaires sont tenus de suivre toutes les séquences programmées par le prestataire de formation, avec assiduité et ponctualité, et sans interruption. Des feuilles de présence sont émargées par les stagiaires, par demi-journées, et contresignées par l'intervenant.

A l'issue de l'action de formation, le stagiaire se voit remettre un certificat de réalisation à transmettre à son employeur/son service de formation/administration ou à l'organisme qui finance l'action.

Article 9 – Horaires de formation

Les stagiaires doivent se conformer aux horaires fixés et communiqués au préalable par l'organisme de formation. Le non-respect de ces horaires peut entraîner des sanctions.

Sauf circonstances exceptionnelles, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de stage.

Les locaux de Terra Psy sont ouverts aux stagiaires de 9h00 à 17h00.

Article 10 – Absences, retards ou départs anticipés

Toute absence prévisible du stagiaire, qu'il soit également ou non le client, et ce quelle qu'en soit la cause, doit être annoncée et déclarée par écrit, sur feuille libre ou par mail. Selon le contexte, les dispositions des Conditions Générales de Vente de l'organisme de formation, de la Convention ou du Contrat de Formation, du devis, et plus généralement de l'article L6354-1 s'appliqueront.

Article L6354-1 : En cas d'inexécution totale ou partielle d'une prestation de formation, l'organisme prestataire rembourse au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait. En cas de dédit du stagiaire et/ou du client, il peut y avoir facturation séparée d'un dédommagement.

Toute absence est subordonnée à l'autorisation écrite du responsable de l'établissement ou de ses représentants.

En cas de maladie, le stagiaire doit prévenir l'établissement dès la première demi-journée d'absence. Un certificat médical doit être présenté dans les 48 heures.

En cas d'accident de travail ou de trajet, les circonstances doivent être communiquées par écrit dans les 48 heures.

L'organisme de formation informe immédiatement le financeur (employeur, administration...) de cet événement.

Tout événement non justifié par des circonstances particulières constitue une faute passible de sanctions disciplinaires.

Article 11 – Accès aux locaux de formation

Sauf autorisation expresse de la Direction de l'organisme de formation, le stagiaire ne peut :

- entrer ou demeurer dans les locaux de formation à d'autres fins que la formation
- y introduire, faire introduire ou faciliter l'introduction de personnes étrangères à l'organisme
- procéder, dans ces derniers, à la vente de biens ou de services.

Article 12 – Comportement

Les stagiaires s'engagent à observer les comportements en usage dans toute collectivité ainsi que les règles fixées par le formateur.

Ils s'engagent à respecter le devoir de réserve et de discrétion permettant la libre expression du groupe.

Ils s'imposent un maximum de correction et de courtoisie entre eux et vis-à-vis des personnels qu'ils sont appelés à côtoyer.

Il est formellement interdit aux stagiaires :

- d'avoir des communications téléphoniques en dehors des temps de pause,
- de retirer les informations affichées sur les panneaux prévus à cet effet.

Article 13 – Utilisation du matériel

Sauf autorisation particulière de la direction de l'organisme de formation, l'usage du matériel de formation se fait sur les lieux de formation et est exclusivement réservé à l'activité de formation. L'utilisation du matériel à des fins personnelles est interdite.

Le stagiaire est tenu de conserver en bon état le matériel qui lui est confié pour la formation. Il doit en faire un usage conforme à son objet et selon les règles délivrées par le formateur.

Le stagiaire signale immédiatement au formateur toute anomalie du matériel.

Article 14 – Enregistrement

Il est formellement interdit, sauf dérogation expresse, d'enregistrer ou de filmer les sessions de formation.

Article 15 – Documentation pédagogique

La documentation pédagogique remise lors des sessions de formation est protégée au titre du droit d'auteur et ne peut être utilisée autrement que pour le strict usage personnel.

Article 16 – Responsabilité de l'organisme en cas de vol ou endommagement de biens personnels des stagiaires

L'organisme de formation décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature, déposés par les stagiaires dans les locaux de formation.

SECTION 3 : REPRESENTATION DES STAGIAIRES

Les règles de représentation des stagiaires définies par les articles R.6352-9 et suivants du Code du Travail ne s'appliquent pas si la durée de cette formation est inférieure à 500 heures.

Si les formations de Terra Psy sont incluses à une formation de plus longue durée dispensée par une autre entreprise, le règlement intérieur de cette dernière sera appliqué.

SECTION 4 : DISCIPLINE – SANCTIONS – PROCÉDURE

Selon les dispositions des articles R.6352-4 à R.6352-8 du Code du Travail, dont certains sont modifiés par Décret 2019-1143 du 07/11/19. (Art. R.6352.3, modifié), constitue une sanction toute mesure, autre que les observations verbales, prise par le directeur de l'organisme de formation ou son représentant, à la suite d'un agissement du stagiaire considéré par lui comme fautif, que cette mesure soit de nature à affecter immédiatement ou non la présence de l'intéressé dans la formation ou à mettre en cause la continuité de la formation qu'il reçoit.

Les amendes ou autres sanctions pécuniaires sont interdites.
(Art. R.6352.4, modifié)

Lorsque le directeur de l'organisme de formation ou son représentant envisage de prendre une sanction qui a une incidence, immédiate ou non, sur la présence d'un stagiaire dans une formation, il est procédé comme suit :

- 1- Le directeur ou son représentant convoque le stagiaire en lui indiquant l'objet de cette convocation. Celle-ci précise la date, l'heure et le lieu de l'entretien. Elle est écrite et est adressée par lettre recommandée ou remise à l'intéressé contre décharge.
- 2- Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par la personne de son choix, notamment le délégué de stage.
- 3- Le directeur ou son représentant indique le motif de la sanction envisagée et recueille les explications du stagiaire.

L'employeur du stagiaire est informé de cette procédure, de son objet et du motif de la sanction envisagée.
(Art. R.6352.6, modifié)

La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de quinze jours après l'entretien.

Elle fait l'objet d'une décision écrite et motivée, notifiée au stagiaire ou à l'apprenti par lettre recommandée ou remise contre récépissé.
(Art. R.6352.7)

Lorsque l'agissement a rendu indispensable une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat, aucune sanction définitive, relative à cet agissement, ne peut être prise sans que la procédure prévue à l'article R.6352.4 et, éventuellement, aux articles R6352.5 et R6352.6, ait été observée.
(Art. R.6352.8, modifié)

Le directeur de l'organisme de formation informe l'employeur et l'organisme financeur de la sanction prise :

- rappel à l'ordre ;
- avertissement écrit par le Directeur de l'organisme de formation ou par son représentant ;
- blâme ;
- exclusion temporaire de la formation ;
- exclusion définitive de la formation.

SECTION 5 : PROCÉDURE DE RÉCLAMATION

Les différentes parties prenantes à l'action de formation (clients, stagiaires, formateurs) ont la possibilité à tout moment de faire une réclamation relative aux offres et prestations de formation de l'organisme de formation de Terra Psy ou de faire remonter auprès du même organisme tout incident ou dysfonctionnement constaté lors de la réalisation de la prestation.

Dans le cadre de la procédure de gestion des événements indésirables de l'organisme de formation ; les parties prenantes peuvent formuler leur réclamation :

- par courrier postal adressé à : 16 avenue de Frileuse - 76610 Le Havre
- par courrier électronique à : formation@terrappsy.org

Chaque réclamation sera étudiée et une réponse sera apportée au déclarant dans les meilleurs délais.

Les conditions générales de vente

Généralités

1.1 Désignation

Terra Psy-Psychologues sans Frontières est une association (Loi 1901) spécialisée dans le champ de la santé mentale. Son siège social est situé au 16 avenue de Frileuse - 76610 Le Havre.

Terra Psy-Psychologues sans Frontières conçoit, élabore et dispense des formations sur-mesure, en intra ou inter structures, sur le territoire de démocratie sanitaire de la région Normandie, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- **Le client** : toute personne physique ou morale qui passe commande d'une formation auprès de l'association Terra Psy-Psychologues sans Frontières.
- **Le stagiaire** : la personne physique qui s'inscrit et participe à une formation.
- **L'OPCO** : les opérateurs de compétences agréés par l'Etat, chargés d'accompagner la formation professionnelle

1.2 Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par Terra Psy-Psychologues sans Frontières pour le compte d'un client. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux présentes conditions générales de vente.

Les conditions de vente

2.1 Conditions d'inscription aux formations

Chaque demande d'inscription à l'une des formations proposées au catalogue de Terra Psy nécessite le renvoi du bulletin d'inscription dûment renseigné :

- Soit par voie postale à l'adresse suivante : Terra Psy-Psychologues sans Frontières, 16 avenue de Frileuse, 76610 Le Havre
- Soit par mail : formation@terrapsy.org
- Ou directement en ligne, via le site internet : <http://www.terrapsy.org>

Certaines formations peuvent nécessiter l'élaboration d'un devis par Terra Psy. Ce devis (dont les prix sont renseignés en euros) a une limite de validité de trois mois à partir de sa date d'émission. A partir de la date de signature par le client de ce devis, le client s'engage à réunir les conditions de réalisation de la prestation dans un délai de 6 mois (date(s), lieu(x), stagiaires, etc.).

Pour être enregistrée définitivement, chaque inscription est conditionnée à l'acceptation sans réserve des conditions présentes, par le client, à la signature du devis.

Les frais de repas ne sont pas compris dans le prix de la formation. Chaque personne inscrite dans la limite des places disponibles reçoit à l'adresse mail indiquée lors de sa demande d'inscription, le programme de la formation.

2.2 Modalités contractuelles d'inscription aux formations

A l'issue de la procédure de chaque inscription, le client (acheteur ou stagiaire) reçoit une convention de prestation de formation professionnelle, dont il s'engage à retourner un exemplaire signé et revêtu du cachet de l'entreprise dans un délai minimum de dix jours ouvrés et six jours avant la date de début de formation. La convention de formation est accompagnée du règlement intérieur de l'organisme de formation et le cas échéant du contrat de formation comportant un délai de rétractation, conformément aux articles L.6353-3 et s. du code du travail.

A l'issue de la formation, une facture (dont les prix sont renseignés en euros) est adressée au client (et/ou à l'organisme payeur désigné par le client) et un certificat de réalisation est remis au stagiaire.

2.3 Conditions d'annulation des formations

Terra Psy-Psychologues sans Frontières se réserve la possibilité, notamment en cas d'insuffisance de participants (moins de 8 personnes) d'annuler la formation, jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de début prévue.

Dans ce cas, Terra Psy-Psychologues sans Frontières en informe par écrit chaque client et/ou stagiaire et rembourse le(s) paiement(s) effectué(s), sans autre indemnité.

L'enregistrement définitif d'une inscription étant nominative, toute demande de changement par le client, quant à l'identité du ou des stagiaires donne lieu à une nouvelle inscription aux conditions prévues ci-dessus.

Dans le cas d'une action de formation (Art. L. 6313-1 du code du travail), Terra Psy-Psychologues sans Frontières se réserve la possibilité de retenir le prix total de la prestation en cas d'absence totale ou partielle du stagiaire. Les demandes d'annulation doivent être confirmées par courrier postal (à l'adresse suivante : 16 avenue de Frileuse - 76610 Le Havre) ou mail (formation@terrapsy.org).

Les conditions de règlement

3.1 Modalités de paiement des formations

Les factures sont émises par Terra Psy-Psychologues sans Frontières à l'issue des formations. Les paiements doivent intervenir par chèque ou virement bancaire à réception de la facture. Toute formation commencée est due dans son intégralité. Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal. Terra Psy-Psychologues sans Frontières aura la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à Terra Psy-Psychologues sans Frontières.

Terra Psy facturera directement le client qui se fera rembourser par son organisme financeur (OPCO). Toute question concernant la facturation devra être envoyée à l'adresse mail suivante : formation@terrapsy.org.

3.2 Retard et défaut de paiement des formations

En cas de retard ou défaut de paiement, les sommes dues porteront intérêt de plein droit, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure, à un taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

Dispositions diverses

4.1 Propriété intellectuelle

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale, etc.) utilisés par Terra Psy-Psychologues sans Frontières pour assurer les formations ou remis aux stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright.

De fait, le client et le stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de Terra Psy-Psychologues sans Frontières.

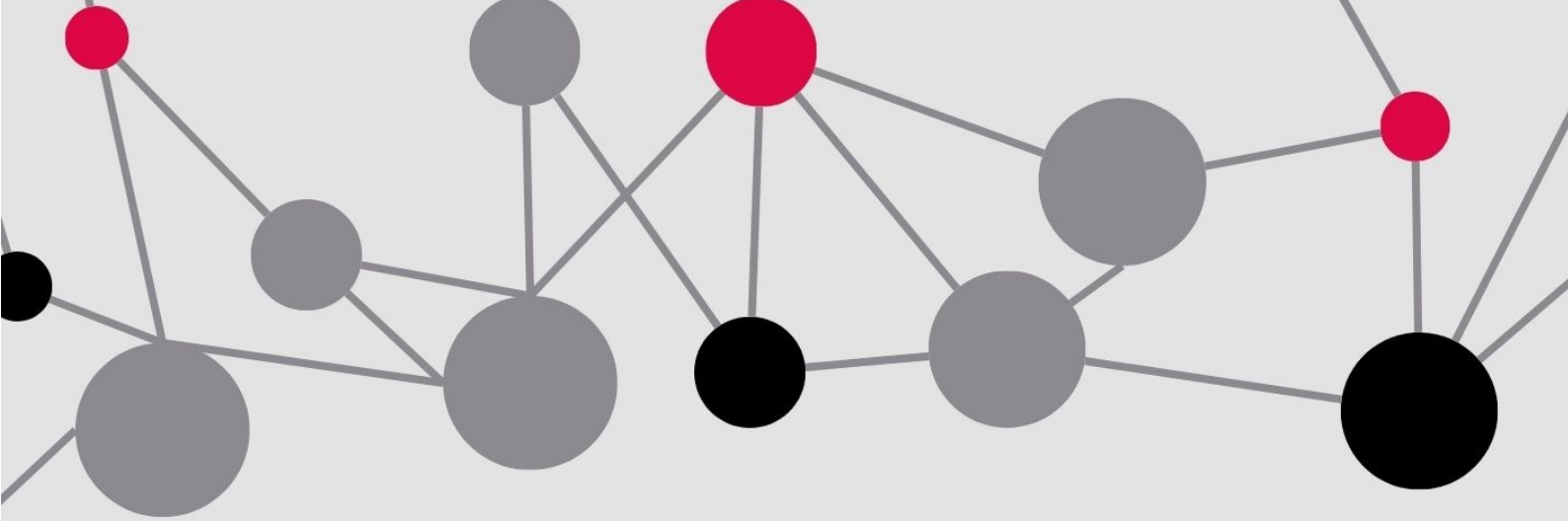
4.2 Protection des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel recueillies par l'intermédiaire des différents formulaires en ligne ou non, et toutes informations futures permettant notamment d'établir une convention de formation ou un contrat de formation sont utilisées par Terra Psy-Psychologues sans Frontières uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services offerts, et ne font l'objet d'aucune communication à des tiers autres que les professionnels de Terra Psy-Psychologues sans Frontières en charge de la gestion des formations, lesquels sont tenus de respecter la confidentialité des informations et ne les utiliser que pour l'opération bien précise pour laquelle ils doivent intervenir.

Conformément aux dispositions de la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi du 20 juin 2018, le client ou le stagiaire disposent d'un droit d'accès et de rectification permettant, le cas échéant, de faire rectifier, compléter ou mettre à jour les données à caractère personnel inexactes ou incomplètes, les concernant ainsi qu'un droit à l'effacement de ces données personnelles, ou à une limitation du traitement. De plus, ils disposent d'un droit, pour motifs légitimes, de s'opposer au traitement de leurs données ainsi que d'un droit, pour motifs légitimes, de s'opposer au traitement de leurs données ainsi que d'un droit à la portabilité de leurs données. Ils peuvent définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement ou à la communication de leurs données après leur décès. Ils sont informés qu'ils peuvent librement désigner une personne chargée de l'exécution de leurs directives et modifier ou révoquer leurs directives à tout moment. Ils peuvent également introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle, s'ils considèrent que le traitement de données à caractère personnel les concernant, effectué par Terra Psy-Psychologues sans Frontières constitue une violation du RGPD. Ils peuvent exercer l'ensemble de leurs droits ainsi que définir des directives particulières relative à la conservation, à l'effacement ou à la communication de leurs données après leur décès en s'adressant au délégué à la protection des données de Terra Psy par courrier postal à l'adresse suivante : 16 avenue de Frileuse – 76610 Le Havre ou par mail à l'adresse secretariat@terrappsy.org. Toute demande doit être accompagnée d'une copie d'un titre d'identité en cours de validité.

4.3 Droit de la consommation et contentieux

En cas de litige, de toute nature ou de contestation relative à la formation, c'est le droit français qui s'applique. A défaut d'accord amiable qui sera dans tous les cas, recherché, seuls les tribunaux seront compétents en fonction de la nature et du montant en litige. Dans l'hypothèse où l'une des dispositions des présentes conditions serait considérée nulle en vertu d'une disposition légale ou réglementaire, présente ou future, ou d'une décision de justice revêtue de l'autorité de la chose jugée et émanant d'une juridiction ou d'un organisme compétent, cette disposition du contrat serait alors réputée non écrite, toutes les autres dispositions des présentes conditions conservant force obligatoire entre les parties. Le fait que l'une ou l'autre des parties ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des dispositions des présentes conditions générales ne pourra jamais être considéré comme une renonciation de sa part aux droits qu'elle tient de celles-ci.



BULLETIN D'INSCRIPTION



Comment financer votre formation

Vous êtes salarié(e.s) d'une entreprise/association

En tant que salarié, vous avez la possibilité de demander à votre supérieur hiérarchique d'inscrire votre demande de formation dans le plan de développement des compétences de votre structure. Votre demande peut être refusée. Si votre demande est acceptée, durant la formation, votre rémunération sera maintenue par votre structure. Financement possible par l'Opco de la structure. Si l'effectif de votre structure est inférieur à 50 salariés, la personne en charge de la formation peut demander à son Opérateur de compétences (Opco) de prendre en charge les dépenses liées à ces actions de formation : coûts pédagogiques, rémunérations, frais de transport, repas et hébergement.

Vous êtes agent de la fonction publique

Que vous soyez agent de la fonction publique d'État, territoriale ou hospitalière, fonctionnaire ou contractuel, vous pouvez demander à suivre une formation prévue au catalogue de Terra Psy, dans le cadre du plan de formation de votre administration ou de votre collectivité territoriale de rattachement. Pour les agents de l'État, cette demande est recevable, sous réserve que la formation demandée corresponde à « des nécessités du fonctionnement du service ». Pour les agents des collectivités territoriales, la formation doit correspondre à une « formation de perfectionnement ». Elle doit avoir pour objet de permettre le développement des compétences ou l'acquisition de nouvelles compétences. Pour les agents de la fonction publique hospitalière, la formation demandée doit correspondre à une action liée au développement ou à l'acquisition de connaissances ou compétences.

Vous êtes demandeur d'emploi

En tant que demandeur d'emploi inscrit à France Travail, vous pouvez demander à faire figurer une ou plusieurs formations dans votre projet personnalisé d'accès à l'emploi (PPAE). Si votre projet de formation est validé, France Travail peut vous accorder une aide financière pour couvrir le coût pédagogique et durant votre formation vous percevrez une rémunération de stagiaire de la formation professionnelle dont le montant sera fonction du régime d'indemnisation du chômage dont vous bénéficiez.

Vous êtes non-salarié(e.s) (profession libérale médicale et non médicale)

Si vous êtes travailleur indépendant, membre des professions libérales, commerçant, micro-entrepreneur vous avez la possibilité de bénéficier d'une prise en charge financière de votre formation auprès de l'organisme qui gère votre contribution à la formation professionnelle. Cet organisme est différent selon votre statut :

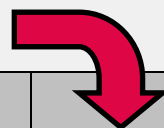
- FIF-PL : Fonds interprofessionnel des professionnels libéraux (hors médecins),
- FAF-PM : Fonds d'assurance formation de la profession médicale (médecins libéraux).

Vous êtes non-salariés et souhaitez prendre le coût de la formation à votre charge

Si vous souhaitez financer par vos moyen l'action de formation, l'article L6353-3 du code du travail prévoit qu'un contrat devra être conclu entre vous et le dispensateur de formation. Dans ce cadre, différents documents de formation vous seront adressés avant signature du contrat (programme et objectifs de la formation, liste des formateurs, les horaires, les modalités d'évaluation de la formation, les coordonnées de la personne chargée des relations avec les stagiaires, le règlement intérieur applicable à la formation, les tarifs et les modalités de règlement les conditions financières prévues en cas de cessation anticipée de la formation ou d'abandon en cours de stage). Un acompte de 30% vous sera demandé accompagné du contrat de formation signé au moins 10 jours avant le début de la formation.

Récapitulatif des formations

Cochez la (les) case(s) de(s) la formation(s) qui vous intéresse(nt)



Page	Titre de la formation	Dates	Tarif* pour l'ensemble de la formation/personne	
22	La laïcité à l'épreuve du travail social	19-20 janvier 2026	460 euros	
23	Les processus de religiosité extrême : du repérage à la prise en charge	9-10 mars 2026	460 euros	
13	Interprétariat, médiation et communication interculturelle	16 et 17 mars 2026	460 euros	
14	Accompagnement des jeunes publics en souffrance psychosociale	2-3 avril 2026	460 euros	
24	Préparer sa mobilité internationale	6 avril 2026	230 euros	
11	Le travail social dans un contexte interculturel	9-10 avril 2026	460 euros	
21	L'impact de l'estime de soi sur la santé globale	28-29 mai 2026	460 euros	
15	La prise en charge des familles en situation d'exil	1 et 2 juin 2026	460 euros	
17	Approches transculturelles des troubles psychiques	4-5 juin 2026	460 euros	
19	La santé mentale des MNA, une approche transculturelle	8-9 et 25 juin 2026	690 euros	
20	Les compétences psychosociales à l'épreuve de l'interculturalité	16-17 et 18 novembre 2026	690 euros	
18	Psychotraumatisme et clinique de l'exil	24-25 septembre 2026	460 euros	
12	« L'aller vers »	5 octobre 2026	230 euros	
16	La prise en compte des différences culturelles dans les soins	5-6 novembre 2026	460 euros	

* TVA non applicable selon l'article 293 B du code Général des impôts

Pour toute demande de renseignements sur une formation, n'hésitez pas à nous contacter
par téléphone : **09 82 25 62 45** ou par mail : **formation@terrapsy.org**

Bulletin d'inscription

Coordonnées du participant

Nom

Prénom

Fonction

Structure

Adresse

Numéro de téléphone

Adresse mail

Coordonnées du responsable de formation ou du suivi de l'inscription dans votre structure

Nom

Prénom

Fonction

Numéro de téléphone

Adresse mail

En signant le bulletin, j'accepte les conditions générales de vente disponibles dans ce catalogue

Fait à,

Le,

Signature du stagiaire

Signature et cachet du responsable de formation/chef de service

Bulletin d'inscription à renvoyer accompagné du tableau récapitulatif des formations choisies par mail à :

formation@terrapsy.org



Terra Psy

Psychologues sans Frontières

Siège social

16 avenue de Frileuse
76610 Le Havre
09 82 25 62 45

Antenne de Rouen

26 rue Camille Saint-Saëns
76000 Rouen
09 82 25 62 45

Terra Psy-Psychologues sans Frontières - Juillet 2025 - Ne pas jeter sur la voie publique

Imprimé par nos soins

